

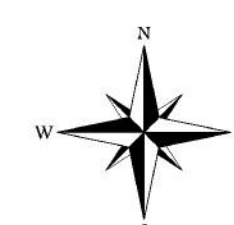
PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de Barbâtre

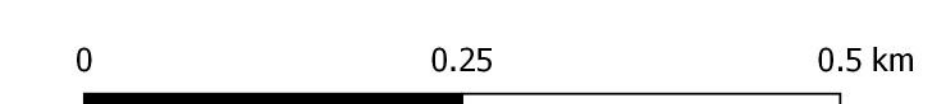
5.3 Servitudes d'Utilité Publique

Nord

Approbation du PLU en Conseil Municipal
le 21 février 2019



Echelle: 1/5000ème



- I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques souterraines
 - I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques aériennes
 - EL9 - Servitude de passage des piétons sur le littoral (non figuré sur la carte)
 - AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques classés
 - AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels
 - EL8 - Servitudes de protections des champs de vues des établissements
 - PT2 - Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles
 - T7 - Servitudes de protection de la circulation aérienne
 - PM1 - Servitudes de prévention des risques naturels prévisibles ou miniers
- Site d'intérêt national et patrimonial**
- AC2 - Sites Inscrits
 - AC2 - Sites Classés

